



DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A L'OCCASION DE
LA REPRISE DE LA 5^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME DES NATION UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
(UNEA-5.2), NAIROBI, du 28 Février au 03 Mars 2022

Par Son Excellence Madame Eve BAZAIBA MASUDI
Vice-Premier-Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable

Monsieur le Président de la 5^{ème} Session de l'Assemblée de l'ANUE ;

Madame la Directrice Exécutive du PNUE ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique ;

Distingués Délégués,

Permettez-moi de commencer par remercier le **Gouvernement de la République du Kenya**, pays hôte, pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à moi et à la délégation congolaise qui m'accompagne. Cette hospitalité que la République Démocratique du Congo apprécie au plus haut degré me rappelle une fois de plus les liens de fraternité qui unissent nos deux États, et me rassure que nous pouvons compter l'un sur l'autre pour relever les grand défis environnementaux de notre époque.

Monsieur Le Président,

La reprise en mode présentiel de la cinquième Session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement sous le thème : **“Renforcer les mesures en faveur de la Nature pour réaliser les Objectifs du Développement Durable”** nous offre l'opportunité de prendre de nouvelles orientations en faveur du Développement Durable, tout en renforçant les actions en cours. En effet, nous avons l'impérieux devoir de nous attaquer aux trois crises environnementales que sont **le changement climatique, la perte de la Biodiversité, et la Pollution**, mieux explicitées dans la **Stratégie à Moyen-Terme 2022 - 2025 du PNUE**, auxquelles il faudra ajouter le fléau de la pollution par les plastiques, et dégradation des sols, et bien entendu les effets néfastes de la COVID-19.





Nos choix politiques et options scientifiques doivent dorénavant être motivés par le souci des changements qui s'imposent dans la gestion des différentes composantes de la nature, de manière à permettre à cette dernière de se reconstituer sans peines, et cela pour le bien des générations présentes et futures.

A cet effet, la République Démocratique du Congo s'associe à la déclaration faite par le Groupe 77 et la Chine, ainsi qu'à celle prononcée par la République Sud-Soudanaise au nom du Groupe Afrique.

Monsieur Le Président,

Concernant les travaux préparatoires de la semaine dernière, qui ont ainsi marqué la reprise de la cinquième session du Comité à composition non limitée des Représentants Permanents, **la RDC salue les efforts déployés par les différents experts** afin de faire avancer l'agenda de la présente Session sur les différents projets de résolutions.

Lors de ces travaux inter sessions, mon pays a soutenu la plupart des résolutions proposées par les Pays frères. Cependant, la RDC tient à souligner que par ce soutien, elle a voulu prôner la combinaison des questions d'économie verte, d'économie bleue, et de biodiversité, dans des approches de plus en plus intégrées.

C'est le cas notamment des résolutions sur :

Primo : La pollution par les plastiques pour laquelle mon pays :

- (i) soutient la mise en place du **Comité Intergouvernemental de Négociations** ;
- (ii) souligne la nécessité d'adopter une **approche par paliers** dans la recherche des solutions à ce désastre ;
- (iii) est d'avis qu'il faille adopter des standards internationaux qui, dans leur application domestique tiennent compte de la variété des contextes nationaux, et de la multiplicité des usages réservés aux produits plastiques.

Secundo : La Gouvernance environnementale des ressources minières pour laquelle la RDC :

- (i) soutient une **approche spécifiquement ENVIRONNEMENTALE** dans l'exploitation et le traitement des ressources minières,
- (ii) souligne la nécessité de prendre en compte le bien-être intégral et le développement des populations des zones et des pays exploités. C'est dans cette optique que la RDC a levé l'option de ne plus exporter à l'état brut ses minerais stratégiques cruciales à la transition énergétique (cobalt, lithium, coltan, cuivre, ...).



Tertio : Le lien entre l'environnement, le bien-être animal et le développement durable, pour laquelle mon pays :

- (i) Demande à Madame la Directrice Exécutive du PNUE de produire un Rapport en étroite collaboration avec la Tripartite: OMS - FAO - OIE,¹ et le Groupe d'Experts de Haut Niveau sur "Une Seule Santé" (One Health Approach) concernant le lien entre Environnement et Bien-Être Animal, aux fins de soutenir le développement durable à l'horizon 2030.
- (ii) est convaincu que la promotion de "Une Seule Santé" améliorera les résultats en matière de santé des êtres humains, des animaux et des écosystèmes, et réduira ainsi les risques des maladies zoonotiques telles que EBOLA et COVID 19.
- (iii) souligne qu'il existe un lien indissociable entre le bien-être de l'homme, **l'environnement, l'animal, et le développement durable**. Pour ce faire, il sied d'intégrer **les droits humains des peuples vivant « dans » et « des » forêts**.

Quarto : Les solutions basées sur la Nature :

la RDC est l'une des plus importantes réserves des écosystèmes naturels de la planète. Le pays dispose de plus 10% des eaux douces de la planète, de 155,5 millions d'ha de forêt tropicale humide, de nombreuses espèces endémiques de faune et de flore, d'importantes réserves de minerais stratégiques à l'atteinte des objectifs mondiaux **d'atténuation et d'adaptation**.

La RDC qui se positionne dorénavant comme **Pays SOLUTION à la crise climatique** souligne qu'il est crucial de prendre en compte la lutte contre l'extrême pauvreté des communautés, car celle-ci constitue la plus importante cause sous-jacente de déforestation dans le Bassin du Congo, la RDC incluse.

Pour terminer, mes sincères félicitations au Président sortant de l'UNEA-5, à Madame la Directrice Exécutif du PNUE et au Secrétariat du PNUE pour le travail abattu.

Je vous remercie !

Nairobi, le 28 février 2022.

Me Ève BAZAIBA MASUDI

¹ Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation International des Épizooties (OIE).